

1000 francs BDF type 1889 « Bleu et rose »

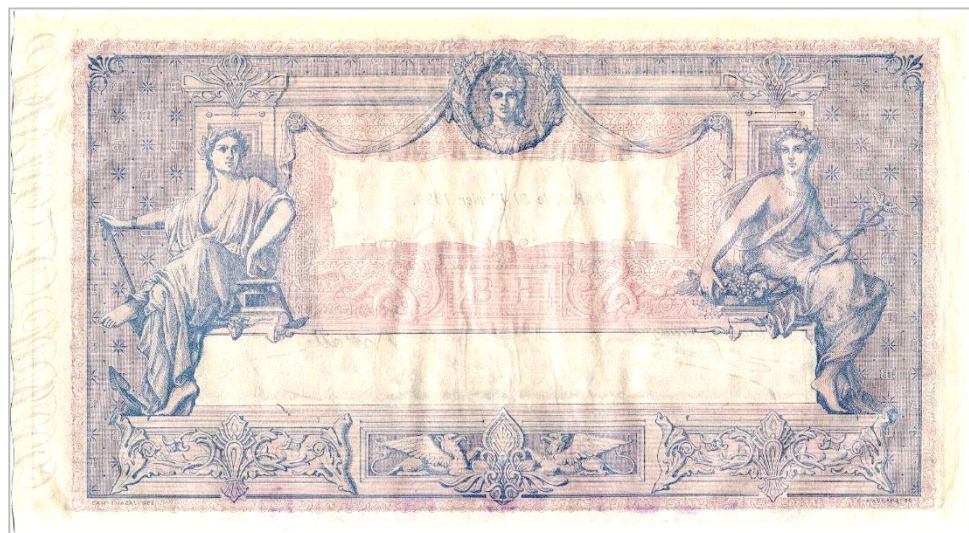
Recto
(modèle du
type pour la
fabrication)



Filigranes
vus côté recto
et par
transparence
face à la
lumière



Verso



TYPE INITIAL

1000 francs BDF type 1889 « Bleu et rose » (BDF188804)

Les progrès incessants de la photographie durant la seconde moitié du XIX^e siècle contraignent une nouvelle fois la Banque de France à compliquer ses coupures à la fin des années 1890. Les études réalisées en laboratoires depuis 1870 aboutissent à la mise au point d'améliorations dont la plus visible est l'ajout, sur les deux faces des coupures, de motifs en fond de sécurité imprimé en une couleur et à l'intensité lumineuse identique à celle du bleu de la vignette principale : ocre jaune d'abord en 1873 puis rose à partir de 1888, teintes que les techniques photographiques ne savent pas encore différencier du bleu.

L'ajout de l'impression rose permet également d'introduire dans la composition du recto du billet de 1 000 francs deux visages finement gravés, difficulté nouvelle opposée au contrefacteur. Sa vignette principale modifiée en conséquence reçoit deux nouvelles gravures du code pénal (une en lettres capitales, l'autre en minuscules) obligeant ainsi à des travaux difficiles les faussaires qui avaient réussi à imiter le type précédent. Autre complication, la date de création et les signatures sont désormais imprimées à l'encre noire.

1 ^{ère} autorisation de création de séries	Mise en circulation	Début du retrait	Retrait définitif	Privation du cours légal
7 novembre 1889	27 février 1890	Décembre 1928	19 octobre 1933 15 novembre 1943	4 juin 1945

Papier	format (mm)	130 x 235 env.	force (g/m ²)	50 env.	nature	Coton et chanvre
Procédés d'impression	recto	Typographie en deux couleurs (bleu et rose) pour la vignette et les fonctions des signataires, et en noir pour les signatures et les indices ; lithographie pour l'encre transparente très légèrement colorée ocre.				
	verso	Typographie en deux couleurs (bleu et rose) ; lithographie pour l'encre transparente très légèrement colorée ocre.				

Illustrations	recto	Deux Hercule accroupis supportent des groupes de femmes ; à gauche symbolisant l'Agriculture et la Science appuyées sur un médaillon contenant un profil de Mercure et surmonté d'un caducée, et à droite la Victoire et l'Abondance appuyées sur un médaillon contenant un profil de Minerve surmonté d'une chouette. En bas du billet la Loi et la Justice s'appuient sur une console portant le coq gaulois. En médaillons rose apparaissent deux portraits de femme et un caducée. Mention verticale « Banque de France » en lettres anglaises, à droite, commune avec le talon.
	verso	Deux effigies féminines allégoriques symbolisant les activités humaines : commerce, industrie et agriculture. En haut, un médaillon avec une tête de Minerve. Le fond de sécurité rose composé d'ornements géométriques encadrent les deux plus gros filigranes ; au centre, deux serpents et le monogramme de la Banque de France.
filigranes		Lisibles côté verso : textes "1000 F." en lettres foncées avec effet de perspective en clair, "Mille Francs" en clair et "BANQUE DE FRANCE" en foncé dans un cartouche clair.
Indices		Numéro (sur l'exemplaire modèle ci-dessus : 000.), série (O.O), date de création (PARIS, le 31 Février 1889) et numéro de contrôle (0000000).
Signataires		Secrétaire général, caissier principal, contrôleur général : a) Jean-Baptiste Billote – Eugène Bertin – Armand Delmotte (1889).

Conception	Banque de France.
Vignettes	Recto de Jacques-Jean Barre et verso de Charles-Camille Chazal ; les fonds roses sont dessinés par Georges Duval ; les deux visages du recto sont dessinés par Jules Robert.
Gravure	Recto gravé par Jacques-Jean Barre pour la vignette bleue, Paul Dujardin pour le fond rose et Jules Robert pour les visages ; verso gravé par Charles Maurand pour la vignette bleue et Paul Dujardin pour le fond rose.
Papeterie	Banque de France.
Impression	Banque de France.

ÉVOLUTION DU TYPE

Type 1889 « Bleu et rose » modifié 1889 (BDF188903)

Abandon des barbares en pourtour, le papier étant à partir de fin 1889 fabriqué en feuilles à deux billets (dans le courant du 2^e alphabet).

Une combinaison de signataires :

- a) Jean-Baptiste Billote – Eugène Bertin – Armand Delmotte (1889 et 1890).

Type 1889 « Bleu et rose » modifié 1890 « Ramie » (BDF189002)

Papier de ramie (plante de la famille des orties) fabriqué en août 1890 pour test en circulation, sur deux alphabets (40 et 41) ; 44 g/m².

Type 1889 « Bleu et rose » modifié 1892 « Ramie » (BDF189102)

Papier de ramie (plante de la famille des orties) en remplacement du coton (toile) et du chanvre, pour améliorer la finesse du papier, sa solidité au pliage et son imprimabilité (à partir de l'alphabet 106 daté du 6 mai 1892) ; 42 g/m². Décision du 11 juin 1891.

Trois combinaisons de signataires :

- a) Jean-Baptiste Billote – Victor d'Anfreville – Armand Delmotte (1892 à 1898).
- b) Jean-Baptiste Billote – Victor d'Anfreville – Jules Bouchet 1898 à 1900).
- c) Joseph Giraud – Victor d'Anfreville – Jacques Panhard (1901).

Type 1889 « Bleu et rose » modifié 1892 « Ramie » adapté 1901 (BDF190101)

Ajout d'un **huitième chiffre au numéro de contrôle** en 1901, le nombre de billets produits dépassant la dizaine de millions (à partir de l'alphabet 401 daté du 11 novembre 1901).



avant



Sept combinaisons de signataires :

- a) Joseph Giraud – Victor d'Anfreville – Jacques Panhard (1901 et 1902).
- b) Joseph Giraud – Victor d'Anfreville – Marcel Frachon (1902 à 1905).
- c) Paul Ernest-Picard - Victor d'Anfreville – Marcel Frachon (1906 et 1907).
- d) Paul Ernest-Picard – Alfred Julien-Laferrrière – Marcel Frachon (1908 à 1919).
- e) Paul Ernest-Picard – Alfred Julien-Laferrrière – Albert Aupetit (19019 et 1920).
- f) Albert Aupetit – Alfred Julien-Laferrrière – Jules Emmery (1920 et 1921).
- g) Albert Aupetit – Louis Platet – Jules Emmery (1922 à 1926).

Type 1889 « Bleu et rose » modifié 1892 « Ramie » adapté 1926 (BDF192601)

Ajout d'une **lettre dans la date de création** pour différencier les alphabets autorisés le même jour (à partir de l'alphabet 2181 daté du 17 mars 1926 autorisé le 5 mars 1926). Décision du 18 mars 1926.



avant après



Deux combinaisons de signataires :

- a) Albert Aupetit – Louis Platet – Jules Emmerly (1926).
- b) Pierre Strohl – Louis Platet – Jules Emmerly (1926).

AUTRES PARTICULARITÉS

Total autorisé en création (7 novembre 1889 – 16 septembre 1926)

69 millions de billets (2 760 séries de 25 000 billets), soit 69 milliards de francs.

Nota : un alphabet = 25 séries de 1 000 billets identifiées chacune par une lettre (sauf la lettre « I »).